

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00654
Numéro SIREN : 414 570 622
Nom ou dénomination : BATT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 7959

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BATT AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 25 Rue du Bois de la Champelle 54500 VANOEUVRE LES NANCY Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 1 4 5 7 0 6 2 2 0 0 0 2 0 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31/08/2018</u>			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	266 785	AI		266 785
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	266 785	BK		266 785	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	79 990	BQ		79 990
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	370 377	BY	74 733	295 644
		Autres créances (3)	BZ	55 966	CA		55 966
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	229 428	CG		229 428	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 228	CI		21 228	
	TOTAL (III)	CJ	756 990	CK	74 733	682 257	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 023 775	1A	74 733	949 042	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BATT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.000.....)			DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG	253 440
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	71 182
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	456 623
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	125 707
	Dettes fiscales et sociales			DY	285 977
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	3 255
	Produits constatés d'avance (4)			EB	77 479
TOTAL (IV)			EC	492 419	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	949 042	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	492 419	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : SAS BATT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	2 040 039	FH	FI	2 040 039	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 040 039	FK	FL	2 040 039	
	Production stockée*				FM	(2 371)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	7 062	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 044 731
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	945 573
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	(3 858)
	Salaires et traitements*					FY	697 361
	Charges sociales (10)					FZ	281 956
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 700
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 926 385	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	118 345	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	118 345	

Désignation de l'entreprise <u>SAS BATT AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	27 406	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 755	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 044 733	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 973 550	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 182	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 229	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels jointre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges	4			
Autres produits		2		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXES

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

SAS BATT AUDIT

25 Rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Tél. 0383448080

Fax. 0383448088

APE : 6920Z-

Siret : 41457062200020

1. Annexes

Règles et méthodes comptables	2
Autres éléments significatifs	3
Notes sur le bilan	4
Notes sur le compte de résultat	10
Autres informations	12

SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 949 043 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 183 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
 - Aux immobilisations
 - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRRECOUVRABLE POUR LA COMPTABILISATION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III au CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 055 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GA. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chasue départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Le montant des engagements de la société est entièrement couvert par ce contrat. Au 01/01/2018, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 12 516.74 €.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	266 786			266 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	266 786			266 786

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2018	
Éléments achetés Éléments réévalués Éléments reçus en apport	266 785
Total	266 786

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266.785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 447 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	370 378	370 378	
Autres	55 966	55 966	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 228	21 228	
Total	447 572	447 572	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	8 002
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR GRPE	14 400
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	9 527
Total	31 929

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,78	7 983,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/02/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	36 353
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	36 353
Affectations aux réserves	36 353
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	36 353

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	217 087	36 353	36 353		253 440
Résultat de l'exercice	36 353	-36 353	71 183	36 353	71 183
Total Capitaux Propres	385 440		107 536	36 353	456 623

Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 12 000 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 492 420 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 708	125 708		
Dettes fiscales et sociales	285 978	285 978		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 255	3 255		
Produits constatés d'avance	77 479	77 479		
Total	492 420	492 420		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	3 195
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	122 497
CONGES A PAYER	26 716
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	27 406
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	31 779
CHARGES SUR CONGES PAYES	11 869
CHARGES SUR PRIMES	19 599
FORMATION CONTINUE	5 477
CVAE - CFE	3 800
TAXE D APPRENTISSAGE	2 944
CHARGES A PAYER DIVERSES	1 395
Total	256 677

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	21 228		
Total	21 228		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	77 479		
Total	77 479		

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/08/2018	
CA FRANCE	2 040 039
TOTAL	2 040 040

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	129	
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	6 100	
Transfert de charges d'exploitation	6 229	
Total	6 229	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	4	
Autres produits		2
TOTAL	4	2

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	99 291	23 488	75 803
+ Résultat exceptionnel	-2		-2
- Participations des salariés	27 406		27 406
Résultat comptable	94 671	23 488	71 183
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAR INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	14	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL

SIREN : 444871883

Au capital de : 99 630 euros

Adresse du siège social :

661 AVENUE DIVISION LECLERC

88304 NEUFCHATEAU CEDEX

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
AVICONULT	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00020
REVILEC AUDIT	484 943 626 00024

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

BATT AUDIT
Société par actions simplifiée a
au capital de 120 000 euros
Siège social : 25 Rue du Bois de la Champelle,
54500 VANDOEUVRE LES NANCY
414570622 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 71 182,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 71 182,83 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 324 623,01 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 :

300 000,00 euros, soit 37,50 euros par titre.
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2016 : Néant

Exercice clos le 31 Août 2017 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 février 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Pascal FRANCOIS

FIBA

SATFC

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Francis WASSMER
Denis BERTHOLD
Renaud PFLIEGER
Christophe SPRAUEL
Sébastien GUY
Christian BERTHOLD
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Daniel KAISER
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Muriel MULLER
Christophe NITSCHÉ
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

BATT AUDIT S.A.S.
25, rue du Bois de la Champelle,
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

* * *

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 27 février 2019

FIBA-SATFC SAS
40 rue Jean Monnet - Melpark 5 - 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 32 98 98 - Fax 03 89 32 98 99 - E MAIL : satfc.mulhouse@groupe-fiba.fr
RCS Mulhouse 945 851 269 00031

Société par Actions Simplifiée au capital de 273 600 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 15 945851269 - Lieu de juridiction : Mulhouse
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Cie Régionale de Colmar

Mulhouse, Saint-Louis, Colmar, Altkirch, Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Sarre-Union, Saveme, Wissembourg, Forbach, Creutzwald, Metz, Sarreguemines, Paris
www.groupe-fiba.fr



BATT AUDIT SAS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BATT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux actifs immobilisés et circulants de l'entreprise.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction notamment sur les points suivants :

- concernant le fonds commercial, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent sa valeur d'utilité ;
- concernant les en-cours, nous avons revu les modalités de valorisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 12 février 2019

FIBA – SATFC
Commissaire aux comptes



Renaud PFLIEGER
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Colmar

FIBA - SATFC

Bilan actif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	266 786		266 786	266 786
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	266 786		266 786	266 786
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	79 990		79 990	82 361
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	370 378	74 733	295 645	399 269
Fournisseurs débiteurs	15 050		15 050	5 599
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	20 856		20 856	20 750
Autres créances	20 060		20 060	30 164
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 428		229 428	50 039
Charges constatées d'avance	21 228		21 228	23 067
TOTAL ACTIF CIRCULANT	756 990	74 733	682 257	611 249
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 023 776	74 733	949 043	878 034

FIBA - SATFC

Bilan passif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2018

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	253 440	217 087
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	71 183	36 353
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	456 623	385 440
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 708	122 531
<i>Personnel</i>	85 901	90 328
<i>Organismes sociaux</i>	80 212	66 382
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	107 644	112 151
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	12 220	10 750
Dettes fiscales et sociales	285 978	279 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 255	5 429
Produits constatés d'avance	77 479	85 023
TOTAL DETTES	492 420	492 594
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	949 043	878 034

FIBA - SATFC

COMPTE DE RESULTAT

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2018

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Production vendue	2 040 039,97	100,00	1 993 232,26	100,00	46 807,71	2,35
Production stockée	-2 371,00	-0,12	-49 234,00	-2,47	46 863,00	-95,18
Autres produits	7 062,33	0,35	494,70	0,02	6 567,63	NS
Total	<u>2 044 731,30</u>	<u>100,23</u>	<u>1 944 492,96</u>	<u>97,55</u>	<u>100 238,34</u>	<u>5,15</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	945 573,43	46,35	924 909,86	46,40	20 663,57	2,23
Total	<u>945 573,43</u>	<u>46,35</u>	<u>924 909,86</u>	<u>46,40</u>	<u>20 663,57</u>	<u>2,23</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	1 099 157,87	53,88	1 019 583,10	51,15	79 574,77	7,80
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	-3 858,14	-0,19	29 375,76	1,47	-33 233,90	-113,13
Salaires et Traitements	697 361,15	34,18	651 009,94	32,66	46 351,21	7,12
Charges sociales	281 956,87	13,82	260 043,17	13,05	21 913,70	8,43
Amortissements et provisions	3 652,20	0,18	3 000,00	0,15	652,20	21,74
Autres charges	1 700,00	0,08			1 700,00	
Total	<u>980 812,08</u>	<u>48,08</u>	<u>943 428,87</u>	<u>47,33</u>	<u>37 383,21</u>	<u>3,96</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	118 345,79	5,80	76 154,23	3,82	42 191,56	55,40
Charges financières			874,85	0,04	-874,85	-100,00
Résultat financier			<u>-874,85</u>	<u>-0,04</u>	<u>874,85</u>	<u>-100,00</u>
RESULTAT COURANT	118 345,79	5,80	75 279,38	3,78	43 066,41	57,21
Produits exceptionnels	2,13		92,73		-90,60	-97,70
Charges exceptionnelles	4,09		1,08		3,01	278,70
Résultat exceptionnel	<u>-1,96</u>		<u>91,65</u>		<u>-93,61</u>	<u>-102,14</u>
Participation des salariés	27 406,00	1,34	27 638,00	1,39	-232,00	-0,84
Impôts sur les bénéfices	19 755,00	0,97	11 380,00	0,57	8 375,00	73,59
RESULTAT DE L'EXERCICE	71 182,83	3,49	36 353,03	1,82	34 829,80	95,81

FIBA - SATFC

SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 949 043 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 71 183 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
 - Aux immobilisations
 - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRRECOURABLE POUR LA COMPTABILISATION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III au CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 055 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GA. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chasue départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Le montant des engagements de la société est entièrement couvert par ce contrat. Au 01/01/2018, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 12 516.74 €.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	266 786			266 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	266 786			266 786

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2018	
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	266 785
Total	266 786

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266.785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 447 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	370 378	370 378	
Autres	55 966	55 966	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 228	21 228	
Total	447 572	447 572	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

FIBA - SATFC

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	8 002
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR GRPE	14 400
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	9 527
Total	31 929

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,78	7 983,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/02/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	36 353
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	36 353
Affectations aux réserves	36 353
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	36 353

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	217 087	36 353	36 353		253 440
Résultat de l'exercice	36 353	-36 353	71 183	36 353	71 183
Total Capitaux Propres	385 440		107 536	36 353	456 623

Réserves

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 12 000 euros

FIBA - SATFC

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 492 420 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 708	125 708		
Dettes fiscales et sociales	285 978	285 978		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 255	3 255		
Produits constatés d'avance	77 479	77 479		
Total	492 420	492 420		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	3 195
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	122 497
CONGES A PAYER	26 716
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	27 406
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	31 779
CHARGES SUR CONGES PAYES	11 869
CHARGES SUR PRIMES	19 599
FORMATION CONTINUE	5 477
CVAE - CFE	3 800
TAXE D APPRENTISSAGE	2 944
CHARGES A PAYER DIVERSES	1 395
Total	256 677

FIBA - SATFC

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	21 228		
Total	21 228		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	77 479		
Total	77 479		

FIBA - SATFC

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/08/2018	
CA FRANCE	2 040 039
TOTAL	2 040 040

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	129	
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	6 100	
Transfert de charges d'exploitation	6 229	
Total	6 229	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	4	2
Autres produits		
TOTAL	4	2

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	99 291	23 488	75 803
+ Résultat exceptionnel	-2		-2
- Participations des salariés	27 406		27 406
Résultat comptable	94 671	23 488	71 183
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAR INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

FIBA - SATFC

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	14	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL

SIREN : 444871883

Au capital de : 99 630 euros

Adresse du siège social :

661 AVENUE DIVISION LECLERC
88304 NEUFCHATEAU CEDEX

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
AVICONSULT	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00020
REVILEC AUDIT	484 943 626 00024

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.